

M A N C H E

D O N V I L L E

FALAISES DE DONVILLE

ARRETE DU 5 FEVRIER 1936

Les falaises de DONVILLE (Manche) s'étendent depuis la limite de la commune de Granville jusqu'à la rue de Nez, entre la mer et le chemin des falaises et figurant au plan cadastral de la commune sous le n° 53 sont classés parmi les monuments naturels et les sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque.

Pour copie conforme,
Le Chef du bureau des
Monuments historiques
et des sites

Signé : Henri GUERMAT